



## LE CARTABLE NUMÉRIQUE « NUMÉRISAK » L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Le Cartable Numérique « Numérisak » est un dispositif régional en faveur des lycéens.

Cette initiative volontaire de la collectivité, contribue à :

- assurer par l'égalité des chances, une véritable égalité des droits et de cohésion sociale territoriale
- compléter et diversifier les modes d'apprentissage,
- favoriser l'accès aux technologies de l'information et de la communication

### ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Dans le cadre du dispositif **Cartable Numérique - Numérisak pour l'année scolaire 2024-2025**, la Région Réunion lance un appel à [manifestation d'intérêt auprès des revendeurs en informatique](#) ([Lien à créer vers l'appel à manifestation d'intérêt](#))

Pour répondre à cet appel à candidature, les revendeurs doivent :

- Prendre connaissance de la convention de partenariat, qui précise les conditions de mise en œuvre auxquelles ils devront se conformer ;
- Prendre connaissance de la convention relative à l'échange de données à caractère personnel dans le cadre de ce dispositif ;
- Transmettre aux services de la Région, [les conventions à télécharger](#) ([lien à créer vers les conventions](#)). Ces documents devront être dûment signés et accompagnés des pièces réclamées.

[Fiche de présentation du Cartable Numérique « volet équipement informatique »](#) ([lien à créer](#))

#### Où se renseigner

la Direction de l'Éducation et de la Vie Lycéenne : 0262 67 14 35